

1 Assainissement collectif

1.1 Caractéristiques générales

La commune adhère au syndicat intercommunal du bassin de L'Arbresle (SIABA) pour le service d'assainissement collectif. Elle lui délègue les compétences de collecte, de transport et de traitement.

Actuellement, l'ensemble des effluents de la commune d'Eveux est traité par la nouvelle station dite de L'Arbresle, mise en service le 22 décembre 2009.

1.2 Le nombre d'abonnements

En 2012,

- 418 abonnés en assainissement collectif ;
- 47 abonnés en assainissement non collectif.

1.3 Le zonage d'assainissement

Un zonage d'assainissement a été réalisé en 2006.

Zone de collecte sur la commune de Eveux



légende :  zone de collecte

2 Station d'épuration

2.1 Renseignements généraux

Station d'épuration	<u>Station</u> : L'Arbresle <u>Gestion</u> : SIABA
Historique de la station d'épuration	<u>Date de mise en service</u> : Décembre 2009
Régime administratif loi sur l'eau	<u>Station</u> : autorisée <u>Arrêté</u> : n° 2009/2779 en date du 4 juin 2009 <u>Avenant</u> : n° 2012/1419 (substances dangereuses)
Type et traitement en place	<u>Traitement</u> : boues activées – aération prolongée Plus un traitement tertiaire (lié au paramètre phosphore)
Capacité de traitement	<u>Capacité de la station</u> : 12 400 EH <u>DBO</u> : 827 kg <u>DCO</u> : 1988 <u>Capacité actuelle de la station</u> : environ 9000 EH (chiffre sera actualisé mi-avril). Les capacités de la station ont été calculées pour une augmentation de population jusqu'en 2020.
Station intercommunale Convention de déversement	OUI 5 industriels ont une convention de déversement. D'autres conventions seront établies à l'avenir, mais aucun calendrier n'a été défini.



2.2 Fonctionnement de la station

Conformité réglementaire de la station	Conformité de la station (équipements et performances)
Dysfonctionnements	Non-conformité du réseau : beaucoup d'eaux claires parasites 3 000 000 € engagés pour restaurer/renouveler/ créer un réseau fonctionnel et aux normes.

3 Données relatives aux réseaux

3.1 Généralités

Le réseau d'assainissement d'Eveux est présent sur une bonne partie du territoire. Il collecte « Les Roches », « Le village », « Les Collonges », « Le Joffroy », « Les Rompières ». L'ensemble du réseau est en gravitaire étant donné la forte pente sur l'ensemble de la commune.

Le réseau de la commune d'Eveux est principalement de type séparatif. On trouve cependant des zones de réseau unitaire où les eaux pluviales sont collectées avec les eaux usées. Un déversoir d'orage est présent en bas du chemin des Rompières (sur le réseau unitaire)

Aucune industrie n'est présente sur la commune de Eveux.

Les activités domestiques non domestiques non raccordées au réseau d'assainissement sont les suivantes :

- 1 briocheerie ;
- 1 ferme agricole (fromagerie).

N° du regard	Type de réseau	Description								Fil d'eau (cm)	Photo	Anomalie/remarque
		Cheminée	Cunette	Tampon	Échelle	Joint	Diamètres amont	Diamètres aval	Branchements			
1	Séparatif	Coulée sur place	Coulée sur place	Fonte	Présente	Absent	-	300	1	210	-	Obstruction partielle de la canalisation aval / Tête de réseau
2	Séparatif	Préfabriquée	Préfabriqué	Fonte	Présente	Présent	200	200	-	220	-	-
3	Séparatif	Préfabriquée	Préfabriqué	Fonte	Présente	Présent	200	200	1	130	-	-
4	Séparatif	Coulée sur place	Coulée sur place	Fonte	Présente	Présent	400	300	-	140	-	-
5	Séparatif	Coulée sur place	Coulée sur place	Fonte	Présente	Absent	400 (x2) et 300	400	-	330	-	-
6	Séparatif	Coulée sur place	Coulée sur place	Fonte	Présente	Présent	400	400	1	180	-	-
7	Séparatif	Coulée sur place	Coulée sur place	Fonte	Présente	Absent	400 Béton et 300 Béton	500 Béton	-	220	-	-
8	Séparatif	Coulée sur place	Coulée sur place	Fonte	Présente	Absent	400 et 200	400	1	190	-	-
9	Séparatif	Coulée sur place	Coulée sur place	Béton	Absente	Absent	Non déterminé	200	3	90	-	1 branchement obstrué, 1 branchement partiellement obstrué, problème de pente au niveau des branchements
10	Séparatif	Coulée sur place	Coulée sur place	Béton	Absente	Absent	150 Béton (x2)	200 Béton	2	120	Oui	Problème de dépôts
11	Séparatif	Coulée sur place	Coulée sur place	Fonte	Absente	Présent	250 et 200 PVC	250	-	145	-	-
12	Séparatif	Coulée sur place	Coulée sur place	Fonte	Absente	Présent	300 (x2)	300	-	150	-	-
13	Séparatif	Coulée sur place	Coulée sur place	Fonte	Absente	Présent	Non déterminé	Non déterminé	1	120	Oui	Contre pente, stagnation de l'eau + dépôts , à curer
14	Séparatif	Coulée sur place	Absente	Fonte	Absente	Présent	300 Béton (x2)	300 Béton	-	145	-	-
15	Séparatif	Préfabriquée	Préfabriqué	Fonte	Absente	Présent	150	150	-	180	-	-
16	Séparatif	Coulée sur place	Coulée sur place	Béton	Absente	Absent	400 et 200	400	-	150	-	-

4 Assainissement non collectif

Aptitude des sols

Les contraintes relevées sur le territoire communal en vue de la mise en place de l'assainissement autonome sont des contraintes majeures dues à la fois au manque de place et à la pente importante.

De plus, le secteur du Morillon présente un habitat assez dense, d'où des contraintes majeures dues essentiellement au manque de place. L'assainissement individuel est donc difficile à mettre en place.

Recensement des habitations en assainissement non collectif

47 habitations sont en assainissement non collectif sur la commune.

Le SPANC a réalisé des contrôles sur la conformité des assainissements non collectifs : 9 points noirs ont été identifiés.

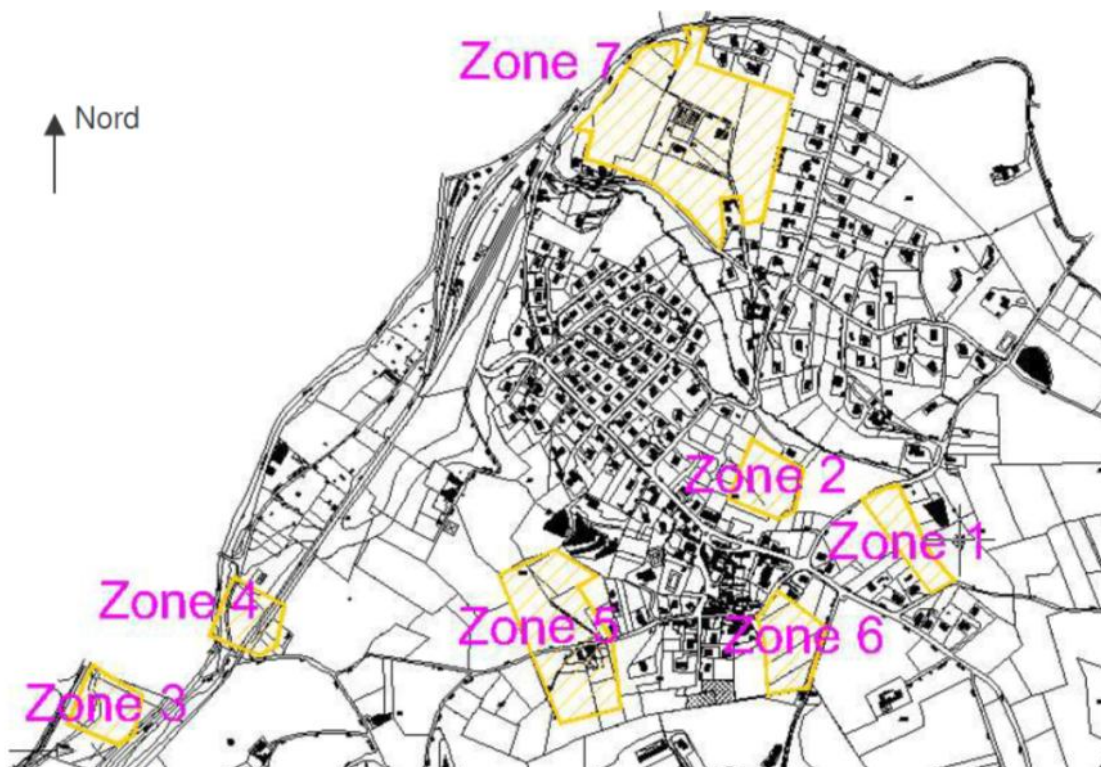
5 Assainissement des eaux pluviales

Généralités

Une étude communale de ruissellement /Zonage pluvial et propositions d'aménagement a été réalisée en 2012 (septembre 2012).

Zone d'urbanisation future indiquée dans le zonage d'assainissement

Nom de la zone sur la carte 3	Type d'activité prévue	Echéance d'urbanisation	Nombre d'habitations prévues	Inclus dans la zone d'assainissement collectif
Zone 1	individuel	Court terme	19	oui
Zone 2	individuel	Court terme	26	oui
Zone 3	Commerce (super U)	Court terme	1	oui
Zone 4	Maison accueil	Moyen terme	Capacité de 30 personnes permanentes	oui
Zone 5	individuel	De court à long terme	40	non
Zone 6	Semi-collectif ou individuel	De court à long terme	15	oui
Zone 7	individuel	De court à long terme	80	Oui
Zone de la tourette	Appartements pour centre de remise en forme	Projet uniquement	12	oui
Parcelles en zone urbanisable disponible	individuel	De court à long terme	10	oui



Légende :

 Zone urbanisable

6 Conclusion générale

Toutes les zones de développement inscrites au PLU sont raccordées au réseau collectif. Le développement devrait permettre d'accueillir 145 à 200 nouveaux habitants.

La capacité de traitement de la station d'épuration ne constitue pas un facteur limitant pour le développement de l'urbanisation dans les secteurs relevant de l'assainissement collectif puisque les capacités de traitement de la station (étudiées pour les vingt prochaines années) sont largement supérieures au développement prévu sur la commune à l'échéance du PLU.